

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de Rochefort

Département Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Séance du 4 JUILLET 1935

OBJET

ÉQUIPEMENT URBAIN

Équipement urbain

55063

Conventions de

Affichée le

Le quatre juillet mil neuf cent cinquante le Conseil Municipal de Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M.

Étaient présents: M.M. [List of names]

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés:

M. [Name]

a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le 27 Mars 1935, le Conseil se réunit en projet présenté 2° année précédente, a donné son accord pour la réalisation d'un programme d'équipement urbain comprenant :

- un plan d'aménagement du quartier de la Bellecourde (lotissement) : 25 millions
- un programme d'amélioration des constructions d'égouts : 28 millions
- un programme de voirie urbaine : 60 millions

Sur lettre du 13 Juin 1935, Monsieur le Préfet invite le Conseil Municipal, à compléter la délibération en indiquant le mode de financement de cette œuvre :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

décide que le programme d'équipement urbain ci-dessus mentionné sera financé par vote d'impôt, les dépenses n'étant admises qu'en mesure où il se réalisent indépendamment.

Fait et délibéré à Royan les cinq jours, mois et an susdits

Qui a été en registre et les autres présents.



Son content conforme au registre de la Mairie le 4 juillet 1935.

Signature: Louvain

Le 13 Juin 1955.

JG/SB

*Le Sous-Prefet de Rochefort*

a Monsieur le Député-Maire  
HOYAN

OBJET : Travaux des collectivités locales subventionnables sur le budget d'équipement du Ministère de l'Intérieur (Travaux d'un montant supérieur à 50 millions de francs).  
Assainissement - Voirie urbaine. Habitat urbain.

P.J. : 1 dossier (en communication).

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, un dossier établi par M. l'Ingénieur en Chef des Ponts & Chaussées relatif à des opérations d'équipement, chacune d'un montant supérieur à 50.000.000 Fr. envisagées par votre commune et comprenant des travaux :

- d'assainissement (construction d'égoûts)  
montant ..... 52.000.000 Fr.
- de voirie urbaine (construction de bordures de trottoirs et aménagement de la voirie urbaine)  
montant ..... 60.000.000 Fr.
- d'habitat urbain (acquisition de terrains et aménagement du quartier de La Triloterie) montant .... 53.000.000 Fr.

Pour compléter ce dossier, conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais obligé de bien vouloir inviter votre assemblée municipale à prendre une délibération prévoyant le mode de financement des dits travaux.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire retour du dit dossier accompagné de 4 exemplaires de la délibération qui interviendra.

LE SOUS-PREFET.  
